

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Année scolaire 20..... / 20.....

Conseil local de

Le parent

Nom du parent adhérent Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tel. Tél. portable E-mail

Les enfants

Nom et Prénom	Né(e) le	Commune de l'école ou collège ou lycée pour la rentrée	Nom de l'école ou collège ou lycée pour la rentrée	Classe
.....				
.....				
.....				
.....				
.....				

Des parents au service d'autres parents

Dans les écoles, les collèges et les lycées : conseils d'école, conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline...

Dans les commissions municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration...

Dans les commissions départementales : appels, affectations, bourses, transports, MDPH...

Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...

Dans les discussions avec les pouvoirs publics (préfet, recteur, directeur académique, élus...)

Dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves (bourses aux livres, aux fournitures...)

Je rejoins la FCPE

☐ Adhésion annuelle..... 19,60 €
Adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an⁽²⁾

☐ Adhésion annuelle..... 16,25 €
Adhésion sans La Revue des Parents

☐ Je cotise déjà auprès du conseil local de
(précisez lequel) : €
Je ne verse que (part locale) €

☐ Je soutiens le conseil local par un don de €

Total à régler €

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

Date et signature :

Si vous souhaitez :

- ☐ Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE
Étiez-vous adhérent l'année dernière ☐ oui ☐ non
- ☐ Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- ☐ Être candidat(e) au conseil de l'école maternelle-élémentaire de
Nom de l'école
- ☐ Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP)
Nom de l'établissement
- ☐ Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

La revue des parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an).

3,35 € pour les adhérents
6 € pour les non-adhérents



Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques

108-110, avenue Ledru-Rollin - 75544 Paris cedex 11

tél : 01 43 57 16 16

site internet : www.fcpe.asso.fr email : fcpe@fcpe.asso.fr

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique

f [facebook.com/fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)

@FCPE_nationale



La fédération
au service
de tous
les parents

Pourquoi adhérer ?

Adhérer et militer dans une fédération nationale, c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves, au sein d'une structure reconnue. C'est avoir les moyens de se former et de s'informer sur le système éducatif, pour le faire évoluer et répondre aux demandes de la société.

C'est avoir les moyens d'être plus réactifs face aux propositions de réforme de l'Éducation nationale et d'être consultés par les pouvoirs publics (collectivités territoriales, directions académiques et rectorats, parlement, ministères).

Parce qu'ensemble, nous sommes plus forts pour nous faire entendre !

L'assurance scolaire est indispensable !

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

L'assurance scolaire MAE est à partir de 11,30 € par an...
Adhérer sur www.mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

Parents rejoignez la FCPE

Votre adhésion et votre participation permettent à la Fédération des conseils de parents d'élèves, de continuer à défendre les droits des parents et des enfants.



Bulletin
d'adhésion
école-collège-lycée

Ensemble,
changeons l'école

Prenez contact
avec la FCPE

FCPE 91 - CDPE de l'ESSONNE
Conseil Départemental de Parents d'Élèves
13, place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. : 01 64 96 15 86

Mail : fcpe91@wanadoo.fr
Site : www.fcpe-essonne.net

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30